



Université
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie



Projet : Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)

Source de financement : Crédit IDA 6512-TG et Don IDA 536-TG

Pays : Togo

Avis d'appel à manifestations d'intérêt RECRUTEMENT D'UN (01) SPECIALISTE EN COMMUNICATION (SCOM) POUR LE CERME AMI N° 01C/2023/UL-CERME

01. Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés (AGPM) de l'Université de Lomé, paru dans le grand quotidien national d'information (Togo- presse) N° 11491 du 28 février 2023.
02. Le gouvernement Togolais a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA)/Banque Mondiale (BM), des fonds afin de financer la mise en œuvre du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre des rémunérations relatives au poste d'un (01) Spécialiste en communication (SCOM) dudit centre.
03. L'Université de Lomé (UL), à travers le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), invite les Consultants/candidats (individuels) qualifiés des deux (02) sexes (Féminin/Masculin), intéressés par le présent avis et disposant d'une expérience confirmée dans le domaine, à manifester leur intérêt en vue du recrutement d'une personne (F/H) visant à pourvoir à ce poste pour la promotion, de la visibilité et de la vulgarisation des acquis et résultats du centre auprès du public-cible.

04. Missions du SCOM

Le poste du SCOM se résume à sa mission fondamentale et à ses missions permanentes ci-après énumérées :

04.1. Mission fondamentale (raison d'être) du SCOM
Sous l'autorité du Directeur du CERME, le SCOM a pour mission fondamentale de mettre en œuvre une stratégie et des outils de communication du CERME en vue de la visibilité accrue et de la vulgarisation de ses acquis et résultats.

04.2. Missions permanentes (Tâches quotidiennes) du SCOM
Les missions permanentes du SCOM sont entre autres :

- élaborer une stratégie et un plan de communication pour la sensibilisation et la diffusion d'information du projet (centre) ;
- concevoir des outils et supports de communication externes (plaquettes, dépliants, affiches, etc.) ;
- concevoir des supports de diffusion des expériences de capitalisation du projet en collaboration avec les experts techniques ;
- nouer des relations avec les médias et les institutions (Ministères, UL, organisations des étudiants, Partenaires en développement (IDA, AUA) etc.) ;
- élaborer des communiqués et dossiers de presse ;
- appuyer à l'élaboration d'une stratégie IEC (information, éducation et communication) en relation avec les différents axes du CERME ;
- suivre l'actualité nationale et internationale en relation avec le secteur de l'énergie notamment l'enseignement, la recherche, la formation en électricité et faire un briefing régulier à la direction du CERME ;
- proposer des campagnes d'informations sur des questions jugées pertinentes par la Coordination du projet ;
- élaborer et/ou réviser des notes et interventions du Coordinateur du projet et/ou de ses Partenaires ;
- assurer l'organisation des points et de conférences de presse ;
- animer le site internet/Web du CERME ;
- élaborer la charte graphique et les documents chartés à utiliser dans le cadre des activités du centre ;
- contribuer à la mise en ligne des articles ;
- concevoir trimestriellement un magazine en version numérique ;
- participer à l'organiser des différentes réunions/recontres du centre ;
- assurer la communication digitale du centre et de ses activités ;
- contribuer au développement des vecteurs de communication (image, notoriété, réputation, visibilité) du CERME auprès de toutes ses parties prenantes ;
- contribuer à la production de tous les éléments de communication du centre (spot audiovisuel, présentation PowerPoint, etc.) et ;
- exécuter toutes autres tâches en lien avec les objectifs du CERME.

NB/Un système interne d'évaluation des compétences et performances permettra de vérifier périodiquement des résultats du Titulaire du poste.

05. Profil opérationnel du candidat (Qualification+ expériences)

Le candidat (F/H) au poste du Spécialiste en communication du CERME devra avoir des qualifications et expériences suivantes :

- o être titulaire d'un diplôme (BAC+3) au moins en communication ou en sciences humaines, journalisme, ou dans toute autre discipline en rapport avec la communication ou tout autre diplôme équivalent ;
- o avoir bénéficié d'une formation pratique supplémentaire (continue, complémentaire, certificat...) en communication du développement ;
- o avoir une expérience professionnelle (de façon générale) d'au moins cinq (05) ans en communication dans un service ou domaine public, privé ;
- o justifier d'une expérience d'au moins trois (03) ans en communication du développement (social, éducative et institutionnelle) et d'animation destinée au grand public ;
- o avoir capitalisé une expérience d'au moins deux (02) ans à un poste similaire : (Spécialiste en communication dans le cadre d'un projet financé par la Banque Mondiale ou autres partenaires en développement) ;
- o disposer d'une bonne capacité de rédaction et de synthèse ;

- o être capable d'utiliser des logiciels courants Office (Word, Excel, Power Point...), et assimilés ainsi que l'animation d'un site internet ;
- o disposer d'au moins deux (02) références ou expériences similaires en matière de conception de supports de communication (Exemple : Magazine, site web, newsletter) et dans la gestion des bases de données informatiques ;
- o avoir au moins deux (02) références ou expériences similaires relatives à la rédaction d'articles de communication ;
- o avoir participé à l'organisation d'au moins deux (02) événements en qualité de responsable de la communication ou du chargé du volet communication ;
- o être en mesure d'utiliser certains équipements (appareil photo ; caméra vidéo ; etc.) ;
- o être disposé à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain (plan national et international) ;
- o avoir de très bonnes relations interprofessionnelles.

NB/Le CERME, faisant partie intégrante des CEA impact, comprenant des pays anglophones, la connaissance de l'anglais sera un atout.

3.3. Autres compétences

- avoir une forte familiarité avec la gestion axée sur les résultats et les cadres logiques ;
- être professionnel en matière de prise de photos ;
- être capable d'animer un site internet ;
- o être en état d'utiliser les outils de publication assistée par ordinateur.
- o être capable de s'exprimer et d'écrire d'une manière fluide en français et ;
- o être loyal (e), dynamique, proactif/ve et avoir des aptitudes à travailler en équipe.

06. Evaluation des consultants

La procédure de sélection se déroulera en deux (02) étapes à savoir l'évaluation des manifestations d'intérêts (MI) et l'entretien avec les Consultants qualifiés.

6.1. Evaluation des manifestations d'intérêt (MI) des Consultants

Les manifestations d'intérêt (MI) seront évaluées sur la base des grands critères et sous-critères, couplés des barèmes à titre indicatif ci-après :

N°	Grands critères	Barème
	Qualification et expérience générale du soumissionnaire/Consultant	20 points
1	1.1. Niveau d'études minimum (BAC+3) en communication ou en sciences humaines, journalisme, ou dans toute autre discipline en rapport avec la communication ou tout autre diplôme équivalent (Niveau inférieur à BAC+3=0 et toute formation sans rapport avec la communication = 0)	10
	1.2. Au moins une formation supplémentaire (continue, complémentaire, certificat...) en communication du développement (Formation requise : 03 points-Absence d'une formation supplémentaire = 00)	03
	1.3. Au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle de façon générale (Expérience (N) supérieure ou égale à 05 ans=07 points et N inférieur à 5=1,4N)	07
2	Expériences spécifiques (similaires) du Soumissionnaire/Consultant (Expériences essentielles capitalisées en lien avec le profil opérationnel du poste)	60 points
	2.1. Justifier d'une expérience d'au moins trois (03) ans en communication du développement (social, éducatif et institutionnel) et d'animation destinée au grand public (Expérience (N) supérieure ou égale à 03 ans=21 points et N inférieur à 03 ans=7N)	21
	2.2. Avoir capitalisé une expérience d'au moins deux (02) ans à un poste similaire (Spécialiste en communication dans le cadre d'un projet financé par la Banque Mondiale ou autres partenaires en développement) * Expérience (N) supérieure ou égale à 03 ans=15 points et N inférieur à 03 ans=5N	15
	2.3. Disposer d'au moins deux (02) références ou expériences similaires en matière de conception de support de communication (Magazine, site web, newsletter) * Référence (N) supérieure ou égale à 02 =6 points et N inférieur à 02=N	6
	2.4. Avoir au moins deux (02) références ou expériences similaires relatives à la rédaction d'articles de communication * Référence (N) supérieure ou égale à 02 =6 points et N inférieur à 02=N	6
3	2.5. Avoir participé à l'organisation d'au moins deux (02) événements en qualité de responsable de la communication ou du chargé du volet communication (2,5 pts/ expérience au titre de la spécification)	5
	2.6. Avoir capitalisé au moins deux (02) ans en matière d'animation d'un site Internet et autres (1,75/année d'expérience)	3,5
	2.7. Logiciels courants Office (Word, Excel, Powerpoint...), et assimilés	3,5
	Expérience de la région (Espace UEMOA) : 7,5 points et des langues (Français et Anglais) 12,5 points	20
	3.1. Expérience de la région (espace communautaire)	7,5
Total	3.2. Outils linguistiques (Français : 7,5 et Anglais : 5 points)	12,5
		100 points

NB1/Les qualifications et expériences indiquées dans les CV des Consultants doivent être prouvées par la ou les copie(s) légalis(e) du ou des

diplôme(s), des photocopies des attestations ou certificats de travail ou de bonne fin d'exécution ou de toutes preuves pouvant justifier le profil (qualification et expérience) du consultant. Le décompte de l'expérience professionnelle dans le cadre du présent avis se fera à partir du premier stage professionnel décroché par le candidat. Le stage du mémoire ne sera pas pris en compte étant donné qu'il est censé faire partie intégrante des activités académiques à accomplir pour l'obtention d'un diplôme. Seuls les six (06) premiers consultants, classés par ordre de mérite, seront retenus sur une liste restreinte et seront invités à suivre l'étape suivante de la procédure (Entretien/Interview).

6.2. Entretien avec les Consultants qualifiés/Interview

Les six (06) meilleurs candidats retenus à l'issue de l'étape d'évaluation des MI se présenteront devant une commission ad hoc ou jury par tout moyen jugé légal et équitable pour un entretien. L'entretien consistera en une vérification chez les consultants, des compétences suivantes :

N° d'ordre	Compétences	Points/Proportion
1	Compétence technique (savoir)	20 pts, soit 20 %
2	Compétence opérationnelle (Savoir-faire)	20 pts, soit 20 %
3	Compétences managériales (savoir-faire faire)	20 pts, soit 20 %
4	Compétences individuelles (savoir-être)	20 pts, soit 20 %
5	Compétences relationnelles (savoir-vivre)	20 pts, soit 20 %
Total		100 pts, soit 100 %

NB2/ Les scores obtenus seront pondérés de 50% (étape des MI) et 50 % (étape d'entretien/Interview). Le score final sera la résultante du cumul des notes pondérées sur la base duquel se fera un nouveau classement. Le candidat (M/F), ainsi classé premier par ordre de mérite suite à cette pondération (c'est-à-dire le candidat le plus qualifié et le plus expérimenté), sera retenu. En cas d'éventuelle obtention du même score global par des Soumissionnaires, le nombre d'années et la pertinence des expériences analogues au poste ouvert les départageront.

07. Contrat et lieu de travail

Le poste du Spécialiste en communication est basé à la Coordination/Direction du CERME, site dans l'enceinte de l'Université de Lomé. Le contrat est d'un (01) an. Il peut être renouvelé à son échéance sur la base des performances satisfaisantes du titulaire du poste suite à une évaluation d'une part et en fonction de la disponibilité des ressources et de l'environnement du projet d'autre part.

08. La prise de service du Titulaire sera effective dès la signature du contrat par les parties.

09. Dossier de candidature

Le dossier de candidature, en langue française, sera constitué des pièces suivantes :

- o une (01) lettre de motivation dégageant nettement l'intérêt du candidat (F/M) adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé (PRMP/UL) datée et signée de son auteur ;
- o un (01) curriculum-vitae actualisé, daté et signé par son auteur (F/M) et assorti de la mention « je certifie en toute âme et conscience que les informations communiquées dans le présent document sont exactes et rendent compte de mes qualifications et expériences » ;
- o une (01) ou des copie(s) légalis(e) du ou des diplôme(s) du candidat ;
- o une (01) ou des copie(s) de la ou des preuves de la ou des formation(s) complémentaire(s) subie(s) par le candidat et ;
- o une (01) ou des copie(s) de la ou des certificat(s) et attestation(s) de travail/de bonne exécution du et des stage(s) bénéficié(s) par le candidat.

10. La procédure de sélection sera conduite conformément à la méthode « Sélection du Consultant Individuel » en application des procédures de passation de marchés. Le Consultant le plus qualifié et le plus expérimenté, à l'issue des deux (02) étapes sus évoquées, sera invité à négocier le contrat après remise d'une proposition technique et financière.

11. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues, tous les jours ouvrables, à l'adresse et aux heures ci-dessous : Service de la commande publique de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36 / 91 75 32 45 / 90 54 62 58, e-mail : prmp_ul@univ-lome.tg/ cerme_ul@univ-lome.tg.

Horaires : Matin : 08 heures à 12 heures GMT et Après-midi : 15 heures à 17 heures GMT.

Les candidats sont vivement invités à prendre connaissance des termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessus.

12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Service de la commande publique de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36 / 91 75 32 45 / 90 54 62 58, e-mail : prmp_ul@univ-lome.tg/ cerme_ul@univ-lome.tg au plus tard le, lundi, 19 Juin 2023.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Mme Cicavi Akuavi SOSSOU